

Gouvernement du Québec.

Rapport de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Québec, Éditeur officiel, 1972.
3 vol.: \$10.00

Créé en 1968, afin de faire le point sur l'état de la langue française au Québec et de suggérer des "mesures à prendre pour en assurer le plein épanouissement" (vol. 1, p. IV), la Commission Gendron devait remettre son rapport quatre ans plus tard, à la fin du mois de décembre 1972. Dans le premier volume, les commissaires nous livrent le résultat de leurs travaux sur "La situation du français dans les activités de travail et de consommation des Québécois". (Vol. 1, page-titre). Dans le second, ils abordent la question des "droits linguistiques" (Vol. 2, page-titre) et insistent notamment sur les aspects constitutionnels et juridiques du problème. Enfin, dans le troisième tome, ils décrivent "la situation des minorités ethniques autres que britannique telle qu'elle se présente par rapport à la majorité francophone" et propose un ensemble de mesures pour promouvoir le français chez les groupes minoritaires tout en respectant leurs droits et les valeurs de leur culture (vol. 3, p. 10). De nombreux graphiques et tableaux statistiques accompagnent les textes et en facilitent la lecture.

Juneau, Marcel

Contributions à l'histoire de la prononciation française au Québec. Etude des graphies des documents d'archives. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972. XVIII - 411 p. "Langue et littérature françaises au Canada", no 8. \$12.50

Appuyant son étude sur un millier de documents écrits au XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles, l'auteur essaie de "retracer l'histoire de la prononciation du français québécois" (p. 1). Il entend ainsi fournir une explication historique aux différences entre les prononciations françaises et québécoises.

Lebel, Maurice.

D'Octave Crémazie à Alain Grandbois. Etudes littéraires. Québec, Editions de l'action, (1963), 285 p. \$3.00.

En plus d'offrir des morceaux choisis de notre littérature canadienne-française, depuis 1850, l'auteur ajoute des commentaires enrichissants sur la personnalité, les idées et l'oeuvre des écrivains retenus.